

CUM Groupe Sensibilisation

Compte rendu réunion du 13 février 2019

Présents : 4

Excusés : 3

Ordre du jour :

Primevère

Journée du 9 mars

Point calendrier.

Primevère

On n'en a jamais été aussi près ! Heureusement : plus grand chose à faire :

- point sur le matériel à emporter, les photocopies à faire (dont l'annonce de la journée du 9) ;
- une attention particulière à avoir pour que la clé de la LDH soit bien remise à Chantal dimanche. C'est Michel qui l'aura. Chantal : n'hésite pas à lui demander dès 15h dimanche puisque vous êtes ensemble sur le stand ;
- le tableau se remplit bien. Je vous le mets en p.j. A ce jour, vous verrez que 14 personnes se sont inscrites, de 9 associations différentes : Cercle de Silence, ASSEDA, Foyer Protestant, CLASSES, CCFD, AAFD, VAS, Secours Catholique, RESF.
- ATTENTION : vendredi, les personnes qui viendront tenir le stand et auront besoin d'un badge pour entrer appelleront Jean-Paul (06 73 18 74 74), samedi et dimanche c'est moi, Colette, qu'il faudra appeler (06 12 70 39 22)
- Pour le film du samedi soir, nous n'avons pas encore l'affiche qui l'annoncera sur le stand dès samedi matin mais Michel et Jean-Paul s'en occupent. Pas encore trouvé non plus comment diffuser la bande annonce de J'ai marché jusqu'à vous, de Rachid Oujdi (ou à défaut seulement la bande son). Nous avons une dizaine d'entrées gratuites pour le film, que nous donnerons prioritairement à l'AMIE et au Collectif -Jeunes.
- Concernant la doc « présentation de la CUM », il nous est venu l'idée de porter à la connaissance du public l'article 2 des statuts qui donne du sens à la longue liste des associations adhérentes. (« Pourquoi cette coordination ? »)

Journée du 9 mars

Voir fiche ci-jointe. Le programme modifié sera bientôt envoyé à tous.

Point calendrier.

Mercredi prochain, 20 février, nous nous retrouverons (encore !) à 9h30 rue Père Chevrier... Au programme : Primevère, 9 mars mais aussi la plénière du 27 mars.

22, 23, 24 : Primevère

6 mars : C.A.

9 mars : journée CUM

13 mars : RAS sauf que Jean-Paul enverra l'invitation à la plénière.

20 mars : Groupe Sensibilisation. Au programme, sans doute le site de la CUM et la fin du Plan froid.

Samedi 23 : formation CUM-MAN

Mercredi 27 : le matin, plénière.

Fiche mise à jour le 13/02/19 (après le groupe sensibilisation)

Présentation journée du 9 mars

« Droit à la santé, accès aux soins »

Horaires : 9h-10h-18h-19h

Salle Jean Couty, métro Gorge de Loup

Public attendu : 150 à 200 personnes, des associations et collectifs adhérents.

Les apports attendus des intervenants :

*☞ **les droits** à se soigner (physiquement, psychologiquement), les aspects administratifs (qui a droit à quoi, selon que l'étranger soit mineur isolé ou majeur, européen ou non-européen, de pays de l'UE ou non, ex des Albanais et le dispositif PUMA, avec quels « papiers », en particulier les changements de statuts comme Demandeur d'asile puis débouté, les difficultés des familles qui ont eu des droits en Espagne ou en Italie, les grands malades type SIDA ou tuberculoses, etc.). Pourtant tout le monde a droit aux soins ...*

*☞ **les lieux** pour se soigner dans la métropole lyonnaise, (les hôpitaux et les Permanences d'Accès aux Soins de Santé) les divers dispositifs qui vont vers les gens*

- Le nécessaire accompagnement que cela suppose, souvent fait par les bénévoles auprès des migrants « sans statut », mais les professionnels aussi ont besoin d'accompagnement.

Les intervenants :

Le droit à se soigner, le droit à l'expertise médicale, le droit à l'interprétariat, la reconnaissance des maladies graves.

CIMADE : Chantal Zeyen, bénévole responsable permanence santé le droit, l'accompagnement vers, pendant et après le soin zevenchantal@yahoo.fr 06 22 16 43 66

MEDA : Joseph Biot et Michel Berger (Seront présents toute la journée) l'expertise médicale pour accompagner la demande d'asile biot6@orange.fr

Inter Services Migrants : Dominique Raphael (droit à l'interprétariat dans le parcours de soin)

dominique.raphael@ismcorum.org

ALS : Oumar Diao (accès aux soins pour les migrants malades du SIDA diao.oumar@gmail.com)

Les soins dans des lieux clairement identifiés et dans des dispositifs mobiles

? Médecins du Monde (Laure Courret) laure.courret@medecinsdumonde.net 04 26 84 78 04

Permanences d'Accès aux Soins Elisabeth Piegay (lieux de soins) elisabeth.PIEGAY@arhm.fr 06 01 19 41 94

INTERMED : Fabienne Diebold 06 68 07 89 89

L'accompagnement des personnes malades, l'accompagnement des professionnels

ORSPERE- SAMDARRA :Stéphanie Brochot et Lou Einhorn (observatoire des liens entre santé mentale et problématiques sociales, pôle recherche et pôle ressources, donc accompagnement des professionnels.06 69 56 98 38

*L' AMIE **Françoise Michaud viendra.***

Quels sont les objectifs de cette journée ?

📄 échange d'informations et d'expériences pour que chacun reparte mieux outillé ;

📄 dénoncer la situation d'insécurité dans laquelle les conditions d'accueil des migrants met les étrangers, jusqu'à les rendre malades.

- envisager des perspectives à l'échelle nationale et européenne ...

Quelle organisation de cette journée ?

: Attention :

- ouverture officielle au public à 10h, une petite équipe sera sur place dès 9 h et en général, le gardien nous laisse commencer l'accueil avant 10h, ce qui échelonne les arrivées, laisse le temps de boire un café et de papoter avant le démarrage officiel.

- cette année Mr Bochard, maire du 9°, n'est pas disponible le matin mais aimerait venir nous saluer à un autre moment, selon son agenda et selon notre organisation. Cela semble compliqué cette année.

- souhait exprimé en plénière d'avoir une trace écrite des interventions, des documents pratiques à utiliser ou des liens vers les informations qui nous seront données. .

- Étude en cours de la faisabilité d'un moment musical (15 minutes) avec un musicien irakien (frein au projet : la sono). Nous annulons ce projet.

Une première séance de 2 heures (10h30- 12h30/13h) construite autour de 3 tables-rondes thématiques, où nous imaginons que les intervenants viendront rejoindre les précédents, pour finir ainsi avec tous ces intervenants sur scène :

- Les droits
- Les lieux de soins
- L'accompagnement.

Chaque temps dure 40 minutes maximum + 10 minutes de clarification (pour demander des précisions sur ce qu'on n'a pas compris).

Animatrice : Mathilde Dubesset qui restera l'après-midi (jusqu'à quelle heure ?)

13h – 14 h : Repas tiré du sac

14h- 16h : 3 ateliers tournants, avec un animateur qui distribue la parole, un observateur qui prend des notes, un ou plusieurs experts pour informer. Qui ? Nous disposons de 3 salles : si 150 inscrits, cela 50 personnes par atelier. Si 200 inscrits, cela 66 personnes par ateliers... 45 minutes par atelier et 15 minutes pour la rotation, cela ferait :

1° temps d'atelier : 14h-14h45

2° temps d'atelier : 15h-15h45

3° temps d'atelier : 16h-16h45

17h-18h : Envisager l'avenir. Court temps d'échanges informels pendant lequel il sera possible de se restaurer puis intervention des 3 observateurs des ateliers. ... *(et on fera quoi de cela ??? commente la secrétaire)*

Une petite équipe reste pour remettre la salle en ordre jusqu'à 19h maximum.